

« AAT »
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : Chemin du Ponserot – le Collet Pointu
13840 ROGNES
481 681 658 RCS Salon-de-Provence

RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2024
--

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en vue de vous prononcer sur la dissolution anticipée de la Société, de nommer un Liquidateur et de fixer l'étendue de ses obligations et de ses pouvoirs.

La dissolution anticipée de la Société nous paraît justifiée par le fait que la SCI AAT n'a plus de raisons à exister suite à la vente de son seul bien immobilier.

Nous vous proposons de fixer la date d'effet de la dissolution à ce jour.

Si vous décidez cette dissolution, votre Gérant accepte les fonctions de Liquidateur et nous vous demanderons de procéder à sa nomination, de déterminer l'étendue de ses obligations et de ses pouvoirs et de fixer sa rémunération.

Nous vous demanderons également de fixer le siège de la liquidation.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Gérance

